

L'info Parcillonne

OCTOBRE 2007 • N°11

LETTRE D'INFORMATION DE PARÇAY-MESLAY



Sommaire

- Actions et réalisations p.2
- Ça s'est passé... p.4
- Festivités p.6
- A savoir p.7
- Informations pratiques p.8



Directeur de la publication :
Jackie SOULISSE

Responsable de la publication :
Brigitte ANDRYCHOWSKI

Rédaction : Emmanuelle GILDARD

Photographies : Mairie de Parçay-Meslay

Illustration : Daniel WOLFF

Conception : Projectil - Tél : 02 47 20 40 00

Régie publicitaire : Sogepress
Tél : 02 47 20 40 00

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie tout particulièrement les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

Le mardi 2 octobre 2007, au milieu de l'après-midi, de violentes pluies se sont abattues sur les lieu-dits de "La Logerie / La Quillonnière". 70 mm d'eau ont été relevés en moins d'une heure. La catastrophe a été évitée par le fonctionnement des deux bassins de rétention, celui de "La Logerie" (2 000 m³) et celui de la Station de pompage (5 000 m³).

Malheureusement, le quartier de la Quillonnière a été fortement touché (plus de six maisons ont été envahies par l'eau et la boue).

En corrélation avec les riverains, une étude est envisagée sur l'ensemble de la Quillonnière pour protéger efficacement les habitations du ruissellement des eaux pluviales, afin d'éviter de tels dégâts.

Les météorologues sont formels : ces phénomènes auront tendance à se reproduire. Il faut désormais prendre en compte ces pluies brutales qui s'abattent localement sans qu'aucune alerte ne soit déclenchée. En conséquence, nous devons apporter un maximum de sécurité aux divers points de notre commune qui se révèlent sensibles.

La Région Centre par le biais du Pays Loire Touraine nous a attribué une subvention de 226 000 euros. Cela nous permet de **démarrer les travaux de la bibliothèque**. Ces travaux risquent de gêner la circulation aux alentours de la mairie, je vous remercie pour votre prudence et votre patience.

Le Conseil général met en place des **comptages de véhicules** à l'entrée du bourg RD77, rue de Parçay et rue de Meslay afin d'analyser les flux de circulation. Au vue de ces analyses, des mesures seront prises pour diminuer le trafic rue de la Pinotière, sans cesse en augmentation.

Les travaux de la piste cyclable de la Quillonnière à l'entrée du bourg sont provisoirement arrêtés. Au niveau de "La Petite Logerie", EDF effectue les raccordements avant que les entreprises retirent les poteaux et lignes électriques. Le chantier reprend en octobre.

Avec la rentrée, chacun d'entre nous a repris ses activités professionnelles, sportives ou culturelles. Un panel diversifié d'activités vous est proposé par les associations pour occuper vos loisirs et garder votre forme.

Je vous souhaite une bonne reprise et vous donne rendez-vous pour les manifestations de fin d'année et de début 2008, je vous adresse dans cet espoir, mon fidèle soutien.

**Le maire
Jackie SOULISSE**



Emplois saisonniers

Chaque été, la mairie accueille plusieurs saisonniers au sein de différents services. Cette année, six jeunes se sont relayés au niveau de l'accueil et des services techniques, pour remplacer des personnes en congés ou répondre à un surcroît de travail sur la période estivale, notamment pour l'entretien des espaces verts.

Tous ces jeunes profitent de cette expérience pour découvrir le fonctionnement d'une collectivité territoriale, compléter leurs connaissances et enrichir leur Curriculum Vitae.

A L'accueil



Camille CHAUVINEAU



Laetitia LAUGEUIS



Maëliiss POTIER

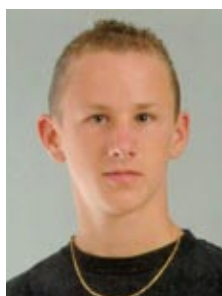
Aux services techniques



Damien HENNE



Kévin GUILLEMET



David BOUSSION



Thomas BUREL

Pistes cyclables



Les travaux de la piste cyclable se poursuivent entre la Quillonnière et le centre-bourg. La commune a acquis les parcelles de terrain nécessaires à l'élargissement, situées le long de la route de la Logerie. La prolongation de près d'un kilomètre raccordera le centre-bourg à la piste existante rue de la Chanterie. Un abribus sera créé au niveau de la Quillonnière et le fossé existant servira de séparation entre la chaussée et la piste.

Les travaux sont financés par la Communauté de Communes du Vouvrillon qui bénéficie d'une subvention de 50% du Conseil Général. De son côté, la municipalité prend à sa charge l'éclairage public.

Des lampadaires du même type que ceux installés rue de la Chanterie seront mis en place en zone urbanisée et des plots lumineux situés au ras de la piste guideront de nuit cyclistes et piétons entre le bourg et l'entrée de la Quillonnière.

Les travaux ont été retardés en attendant qu'EDF puisse faire ses branchements à la Petite Logerie, action obligatoire avant de retirer les poteaux électriques pour terminer la piste cyclable et piétonne.

Assainissement

Avant de démarrer l'assainissement, il faut faire concorder tous les acteurs ! Courant août, le Conseil général a donné son feu vert. Le Syndicat Intercommunal d'eau potable a délibéré sur un montant de 80 000 € pour renforcer le réseau d'eau potable. Tout semble concourir désormais au démarrage des travaux d'assainissement.



Erratum "Aménagement sécuritaire à la Mulocherie"

A la demande de la population et en concertation avec celle-ci, une étude a été menée afin de réduire la vitesse des véhicules sur la route RD76 qui passe par la Mulocherie.

Le projet sécuritaire, prévu au budget 2007, est conditionné par l'acceptation du Conseil général en charge des routes départementales.

Deux entreprises ont été consultées pour réaliser les travaux qui consistent à créer un carrefour surélevé à l'intersection de la RD76 et de la rue de la Mulocherie.

La commune assurera la maîtrise d'œuvre.

Après le busage du fossé côté nord, un trottoir sera construit afin de faciliter le déplacement des piétons sur la départementale.



La sécurité de nos enfants

Rappel : cet emplacement, situé rue des écoles, permet aux enfants des écoles de sortir en sécurité : **AUCUN véhicule ne doit y stationner.**

Quelques minutes, quelque secondes d'arrêt, et le redémarrage que cela implique, suffisent pour mettre en danger la vie d'un enfant qui sort en courant...

MERCI à tous de **RESPECTER LA SECURITE DE NOS ENFANTS** en faisant preuve de **civisme**.

La signalisation routière a été renforcée au niveau de l'allée des Acacias afin de sécuriser l'arrêt des bus scolaires.

Un passage protégé, une ligne blanche renforcée, des panneaux de signalisation et un zébra d'arrêt permettent aux enfants de prendre le bus en toute sécurité.

Une extension électrique est prévue pour que cet hiver, les enfants soient visibles à l'arrêt de bus.

Un deuxième point sera sécurisé dans le même secteur. L'arrêt de bus existant à proximité de la rue du Calvaire sera lui aussi matérialisé au sol et sécurisé.

Pour la SECURITE DE NOS ENFANTS, MERCI de RESPECTER LA SIGNALISATION.



Fermeture nocturne du parking des écoles



Suite aux dégradations constatées sur le parking des écoles et aux nuisances sonores dont sont victimes les riverains, des mesures sont prises par la Municipalité afin de faire cesser ces incivilités.

Depuis le lundi 27 août, le parc de stationnement des écoles est fermé tous les jours de 22h30 à 6h00 du matin. Les riverains qui en feront la demande en mairie se verront remettre un badge qui leur permettra d'accéder au parking ou de sortir aux heures de fermeture.

Travaux rue des Locquets



Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens sont terminés. Les poteaux béton et les fils resteront en place uniquement pour servir de support à l'éclairage public qui sera remplacé en dernier lieu par les luminaires choisis.

La deuxième phase des travaux consistera au renforcement de l'assainissement collectif de la rue de la Mairie à l'Allée Saint-Joseph et à la création d'un assainissement eaux pluviales.

Comme prévu, ces travaux commenceront à l'issue des activités de vendange. Les aménagements de voirie de surface succéderont à l'assainissement au début de l'année 2008.

Fleurissement de la commune

Cet été, les services techniques ont mené un effort particulier au niveau du fleurissement de la commune à travers plusieurs réalisations florales que vous avez pu admirer sur les ronds-points et dans divers massifs aux abords du village.

Remercions les nombreux particuliers qui apportent leur pierre à l'édifice en fleurissant leurs propriétés, pour certains dans le cadre du concours des Maisons Fleuries.



Corona à la CCI

Le 21 mai, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tours, Jackie SOULISSE, accueillait M. Kenji KIMURA, Président du groupe japonais PARAMOUNT BED qui a récemment acheté la société CORONA MEDICAL.



M. Le Maire accueille M. Kimura en présence de M. Mahoudeau, Directeur de la CCI

Journée du handicap



Mme Gisèle MARETHEU gagne le panier garni offert par les commerçants du marché en présence de Claude GREFF, Député.

Le 1^{er} juin, Parçay-Meslay a organisé une journée festive au profit de l'association des Paralysés de France.

Au programme de l'Opération "Offrez plus qu'un sourire" : marché, vélos dingos, théâtre, marionnettes, clown, samba, visite d'entreprise, visite de la Base Aérienne, randonnée rollers et fauteuils, mise à disposition gratuite d'un taxi, vente de fraises et de fleurs, jeux, sport, buvette, restauration, musique etc.

Le Maire et son équipe municipale remercient toutes celles et tous ceux qui ont participé activement à cette journée et saluent particulièrement l'action des

enfants de l'école maternelle (cueillette des fraises et des fleurs vendues le soir). L'ensemble des actions a permis de récolter près de 1470 €, entièrement reversés à l'APF. Ce succès montre qu'à Parçay-Meslay, on sait que **"le handicap, ça n'arrive pas qu'aux autres"**.



Visite de la Société archéologique de Touraine



A la demande de Chantal CIRET, Parcillonne et membre de la Société Archéologique de Touraine, la séance annuelle délocalisée de l'association s'est déroulée le mercredi 30 mai à Parçay-Meslay. La soixantaine d'adhérents s'est laissée guider à travers la commune par Germain et Pierre GAUTIER qui leur ont présenté les trésors architecturaux du village, et plus particulièrement l'église, le cimetière, la Commanderie et la Mairie. Ils se sont ensuite réunis dans la salle du conseil municipal pour assister à la présentation de Mme CIRET sur l'évolution de la commune au XX^e siècle avant de clore cette visite culturelle par une dégustation dans la cave de Germain Gautier.

Le Maire accueille le Président de la République

Le samedi 9 juin 2007, à la demande de Monsieur le Préfet et comme le veut le protocole, Monsieur le Maire a accueilli Monsieur le Président de la République à sa descente d'avion, sur le terrain militaire de Parçay-Meslay.

De nombreux élus étaient présents.

Monsieur SARKOZY devait intervenir au Vinci, à Tours, dans le cadre d'un congrès sur le handicap.



Elections législatives

La citoyenneté des Parcillons n'est plus à démontrer. En Avril et en Mai pour les présidentielles, et en Juin pour les législatives, les habitants de Parçay-Meslay se sont mobilisés de façon massive. Madame Claude GREFF a été réélue et entame ainsi son second mandat de Député de la 2^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire.



		Parçay-Meslay	Communauté de Communes du Vouvrillon	2 ^o circonscription d'Indre-et-Loire
1 ^{er} tour	TOURAIN Dominique (PCF)	2,05%	1,99%	2,94%
	FESSLER Mireille (DIV)	1,16%	1,15%	0,80%
	PACCARD Emile (MNR)	0,27%	0,57%	0,53%
	OLIVIER Paul (PT)	0,36%	0,76%	0,84%
	THIEBAUT Sylvie (LO)	1,69%	0,82%	1,06%
	GREFF Claude (UMP)	51,07%	49,9%	46,19%
	BRIVES Yolande (M.C)	0,53%	0,64%	0,64%
	GUIMARD Jean (FN)	3,30%	3,5%	3,96%
	GASCHET Gérald (LCR)	1,96%	2,34%	2,60%
	FORTIER Mélanie (PS)	22,64%	23,04%	26,50%
	DE LA RUFFIE Stanislas (MPF)	1,07%	1,8%	1,41%
	FROELICH Huguette (DIV)	0%	0%	0%
	BRAGOULET Jean-Claude (Verts)	2,85%	3,52%	3,58%
	BOISSY Patricia (CPNT)	0,89%	0,97%	1,09%
LALOT Catherine (MD)	10,16%	8,97%	7,87%	
Taux de participation	66,6%	63,5%	62,9%	
2 ^{ème} tour	GREFF Claude (UMP)	59,21%	58,44%	53,99%
	FORTIER Mélanie (PS)	40,79%	41,56%	46,01%
	Taux de participation	62,9%	60,7%	61,3%

Une fourmi géante !

Vous n'avez pas pu manquer le face à face pour le moins étonnant au sommet du rond-point de l'avion durant une partie du mois d'août. Non, vous n'avez pas été victime d'une hallucination... une fourmi géante de près de 10 mètres a bien tenu tête au frêle appareil durant quelques semaines...

L'insecte en résine réalisé par le sculpteur tourangeau Michel AUDIARD n'en était pas à son coup d'essai. Il a migré de l'entrée du parking de Géodis-Calberson où il séjournait depuis deux mois pour s'installer provisoirement sur le rond-point de l'avion avant de migrer vers d'autres sphères. La fourmi géante devrait être ainsi exposée en divers lieux de l'agglomération, tout d'abord à Saint-Cyr-sur-Loire, puis à Royan.



Le cirque à Parçay



Régulièrement, la commune accueille de petites compagnies de cirque sur le terrain situé face au Parc Grand' Maison.

Après la troupe Marlon Hart en octobre dernier, c'était au tour du "Parade Circus" de donner plusieurs représentations du 10 au 14 juin pour montrer le savoir-faire et l'adresse de leurs partenaires, chevaux, ânes, yacks... Bien-sûr, le roi du spectacle était le jeune lion... Tous les enfants vous le confirmeront.

Rentrée des classes 2007

Le lundi 27 août, soit une semaine avant la rentrée officielle, les jeunes Parcillons ont repris le chemin de l'école.

Le jour de la rentrée, l'inspection académique avait décidé de bloquer un poste de professeur des écoles au sein de l'école

primaire. Mais après la rentrée des élèves sur l'ensemble de la circonscription et au vu des effectifs (158 élèves), elle a finalement pris la décision de maintenir le poste.

Les effectifs de cette année sont :

Pour l'école maternelle :

NIVEAUX	NOMBRE D'ELEVES
Petite section	24
Moyenne section	28
Moyenne et grande section	25
Grande section	28
TOTAL	105

Pour l'école primaire :

NIVEAUX	NOMBRE D'ELEVES
CP	20
CP / CE1	20
CE1 / CE2	24
CE2	25
CM1	25
CM1 / CM2	20
CM2	24
TOTAL	158



Fête de la musique

Le 21 juin, des Parcillons et leurs invités se sont réunis sous le barnum installé dans le Parc St-Pierre pour fêter l'été en musique.

La Banda' soiffés a donné le ton... Puis les élèves de l'école de musique et le Chœur d'Aoédé se sont produits tour à tour sur scène. Dans le même temps, le groupe de musique country "Rockin' Heats", convié par la Municipalité, s'installait devant le restaurant "Le Parcillon", attirant de nombreux amateurs qui n'ont pas hésité, devant la convivialité du moment, à prolonger la soirée autour d'un verre et d'un sandwich.



Fête des écoles

Les écoles maternelle et primaire avaient choisi le 29 juin pour leur traditionnelle fête de fin d'année. C'est dans leur cour que les plus jeunes nous ont présenté un spectacle, résultat très réussi d'un travail sur la solidarité, en relation avec leur action en faveur des personnes handicapées, le 1^{er} juin.

Dans le gymnase, les élèves de l'école primaire ont démontré une fois encore que l'effort et la volonté de réussir un



Ecole maternelle



Ecole primaire

projet sont toujours récompensés. La chorégraphie parfaite qu'ils ont exécutée a été très applaudie par tous les spectateurs.

La soirée s'est terminée dans une ambiance de kermesse avec le repas préparé par le Comité des fêtes, les jeux divers proposés par les enseignants et les parents, et le tirage au sort de la tombola.

Forum des activités parcillonnes

Le Forum des activités parcillonnes s'est déroulé le samedi 8 septembre de 10h à 17h au gymnase. Ce rassemblement est l'occasion pour tous de découvrir la multitude d'activités proposées par les différentes associations de Parçay-Meslay et de s'inscrire immédiatement dans la discipline souhaitée.

Nous vous rappelons que toutes les sections de l'Avionnette, l'école de musique, le théâtre jeune et Riage sont aptes à accepter, en convention avec la mairie, les passeports loisirs jeunes (de 12 à 18 ans) délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.



Fête de la crèche

Le 28 juin dernier, pour fêter l'été, la crèche organisait une soirée sur le thème des Antilles au rythme de la musique d'Alain Moisan.

L'exposition, dans la salle des fêtes, des travaux réalisés par les enfants, a suscité l'admiration des parents qui ont répondu à l'invitation en grand nombre.

Les rafraîchissements apportés par les familles ont fait le bonheur de la centaine de convives. La direction de la crèche tient à remercier une nouvelle fois tous les participants pour leur contribution au bon déroulement de la soirée.

Fête nationale

Pour transmettre des traditions comme celle d'un défilé aux lampions, lors de notre Fête Nationale, il est un ingrédient qui ne doit pas faire défaut, c'est **la musique**, et surtout notre musique "traditionnelle", qui entraîne les petits Français brandissant leurs lampions vers le stade du village où ils vont pouvoir se remplir les yeux des couleurs du feu d'artifice.

La Municipalité adresse un grand merci aux quelques musiciens qui sont venus rythmer la marche des petits Parcillons vers le stade où, notre chef artificier, Philippe PROUST, assisté de Daniel ALLET et Richard PASDELOUP, a, comme chaque année, offert aux spectateurs une féerie de couleurs.

Mais, pour tous ces enfants qui répondent fidèlement à ce rendez-vous, la Municipalité pense que dès 2008, la tradition musicale, avec la présence d'un grand nombre de musiciens, doit reprendre sa place.

A l'avance, merci à la Société Musicale de prévoir cette manifestation dans son programme pour que les Parcillons retrouvent l'aubade qui leur est offerte habituellement, le défilé pour les plus petits et le réveil en fanfare le matin du 14 juillet.



Maisons fleuries et accueil des nouveaux arrivants

Le vendredi 28 septembre, les lauréats du concours des Maisons

Fleuries se sont réunis dans la salle des fêtes pour la cérémonie de remise des prix. Personne n'est reparti les mains vides, en effet, chaque participant s'est vu remettre un kit de jardinage les incitant à poursuivre leurs efforts !

Comme chaque année, l'équipe municipale a profité de cette occasion pour accueillir les nouveaux arrivants en leur offrant une rose en signe de bienvenue.

Résultats concours maisons fleuries 2007

Catégorie cour espace sans terre

1^{er} prix M. VERGNAUD Henri

1^{er} prix ex aequo M. Mme THELLIER Rachel

3^{ème} prix Mme CAMAIN Jeannette

4^{ème} prix M. Mme RHODON André

5^{ème} prix M. Mme RHODON Michel

Catégorie murs et balcons

1^{er} prix M. Mme LINGET Odile

2^{ème} prix M. MOREAU Joël

3^{ème} prix M. Mme ASMANI

4^{ème} prix Mme MORAINVILLE

Catégorie jardins

1^{er} prix M. Mme PRIMAULT Gérard

2^{ème} prix M. Mme FLEISCHEUR Antoine

3^{ème} prix Mme MALLET Léa

4^{ème} prix Mme GIRODEAU Thérèse

5^{ème} prix ex aequo M. BRECHE Daniel

5^{ème} prix ex aequo Mme BENARD Agnès

5^{ème} prix ex aequo M. BOURREAU Bruno

Réunions de quartiers

Rue de la Sablonnière

Samedi 9 juin, profitant de l'inauguration de la rue de la Sablonnière et du rond-point baptisé ce jour-là : "rond-point des Tilleuls", les habitants de la rue ont choisi de se réunir pour leur premier repas de quartier suivi d'une grande ballade à pied à travers les vignes. Cette sympathique journée s'est terminée par un dîner.



Rues de la Dorerie et du Calvaire

Dimanche 10 juin une trentaine de personnes ont pu déguster les côtes de

poulet de Maître MARCHADO. Ce fut une journée ensoleillée dans une ambiance chaleureuse.



La Quillonnière

Dimanche 24 juin, une soixantaine de personnes se sont réunies autour de différents plats soigneusement préparés par chacun. La traditionnelle soupe à l'oignon a permis à certains de jouer un numéro d'équilibriste.



Rue de l'Étain

L'année dernière les voisins du côté pair de la Rue de l'Étain s'étaient rassemblés autour d'un couscous qui s'était achevé par une rude bataille d'eau en fin d'après-midi ! Cette année, c'était aux habitants du côté impair d'organiser la réunion annuelle qui s'est tenue le samedi 30 juin chez les familles Polle et Robilliard.

Rue de la Pinotière

Le samedi 7 juillet, une cinquantaine de convives s'était réunie sous les barnums pour déguster les différents plats confectionnés par les familles de la rue de la Pinotière.

Cette tradition vieille de 5 ans s'est déroulée dans une ambiance très agréable et a permis aux participants de se retrouver entre "voisins" et d'échanger autour d'un bon repas.

A vos sécateurs !

Certains d'entre vous nous ont sollicités pour savoir s'ils pouvaient couper les branches des arbustes décoratifs de la rue des Auvannes qui retombent parfois sur la chaussée. Ces parterres et espaces verts sont entretenus annuellement par les agents des services techniques mais ont besoin de temps en temps d'un petit rafraîchissement afin d'éviter de nuire à la circulation (passage des vélos, etc). Alors avis aux jardiniers en herbe ! Nous faisons appel à leur talent et à leur civisme ici et ailleurs pour nous aider à proximité de chez eux à contribuer à l'environnement paysager et floral de notre commune.



Correspondant air

Sous l'autorité du Commandant de la Base Aérienne 705 de Tours, le Major de réserve René GRISIER exerce la fonction de correspondant de l'armée de l'Air auprès des jeunes de la commune de Parçay-Meslay.

Sa mission est de les informer sur les carrières offertes dans l'Armée de l'Air (officier, sous-officier, technicien de l'air...).

M. GRISIER tient une permanence, le premier mercredi de chaque mois, de 10h à 12h, à la Mairie.

Collecte de films régionaux amateurs

Dans le cadre de ses actions menées dans le domaine du patrimoine, le Pays Loire Touraine souhaite engager une collecte de films amateurs réalisés sur le territoire dans un but de conservation et de valorisation de ce patrimoine. Ce projet de collecte de films amateurs sera mené en partenariat avec Centre Images, agence régionale pour le cinéma et l'audiovisuel, basée à Château-Renault.

Ce projet lancé en juillet 2007 se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2009. La première phase du projet (de septembre 2007 à la fin de l'année 2008) sera consacrée à la collecte des films au sein des mairies du canton. La seconde phase, en 2009, verra le traitement

des données par Centre Images et le montage d'un film. Les films collectés devront avoir été tournés avant les années 1990 et seront liés au passé du territoire, notamment à la vie économique et aux fêtes locales. Les films relatant uniquement la vie privée des familles seront exclus de la collecte. Plusieurs types d'actions de valorisation sont envisagés : diffusion brute des films (une par canton entre mars et juin 2008) ; projection du film définitif et édition d'un DVD (2009). Si ce projet vous intéresse, vous pouvez dès à présent déposer vos films à la Mairie auprès d'Emmanuelle GILDARD (Tél : 02-47-29-00-21).



Révision annuelle des listes électorales

Les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 1^{er} mars 2008 sont reçues en mairie dès à présent et jusqu'au lundi 31 décembre 2007 inclus pour s'inscrire sur les listes électorales.

Exceptionnellement, la mairie sera ouverte le samedi 29 décembre de 8h30 à 12h pour recueillir les inscriptions.

Durant cette même période, les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites doivent demander leur inscription.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais elle résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport
- Justificatif de domicile

Multi Accueil "Aux Ptits Bonheurs"

Association Frimousse

Suite à de nombreuses demandes de parents, il nous paraît nécessaire d'apporter quelques précisions concernant les inscriptions auprès de la crèche.

La structure possède un agrément qui lui permet d'accueillir 20 enfants dès l'âge de 10 semaines et jusqu'au 31 août de l'année de leur admission à l'école. Les enfants scolarisés ne peuvent pas être accueillis.

Néanmoins dans le cadre d'un enfant dont la rentrée à l'école maternelle n'est pas possible, une dérogation peut être accordée sur demande écrite et justifiée. L'enfant quittera alors la structure le dernier jour du mois qui précède son quatrième anniversaire.

Les inscriptions se font auprès de la Directrice, Marianne Debussier, au 02 47 29 07 21., suivant cet ordre de priorité :

- 1) Les Parcellons
 - 2) Les familles travaillant à Parçay-Meslay,
 - 3) Les familles habitant la Communauté de Communes du Vouvrillon
 - 4) Les familles travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes du Vouvrillon
 - 5) Les familles hors commune
- Les enfants scolarisés ne peuvent pas être accueillis.

Vœux 2008

Cette année, la cérémonie des vœux se déroulera le **vendredi 11 janvier 2008** à la salle des Fêtes.

PUB